

برنامج
الأغذية
العالمي



Programme
Alimentaire
Mondial

World
Food
Programme

Programa
Mundial
de Alimentos

Deuxième session ordinaire
du Conseil d'administration

Rome, 22 - 24 et 29 mai 1996

**RÉSUMÉ DES
TRAVAUX DU
CONSEIL
D'ADMINISTRATION
A SA DEUXIÈME
SESSION ORDINAIRE**

F

Distribution: GENERALE

WFP/EB.2/96/12

10 octobre 1996

ORIGINAL: ANGLAIS

RÉSUMÉ DES TRAVAUX

RESUME

1. La seconde session ordinaire du Conseil d'administration était présidée par S.E. Béatrice Damiba (Burkina Faso) et par M. Nils A. Kastberg (Suède).
2. Le Conseil d'administration a adopté l'ordre du jour proposé au document WFP/EB.2/96/1. Les différents points ont été discutés dans l'ordre suivant: 1, 2, 6, 7, 8, 5, 3, 4, 9, 10, 11.
3. Le Conseil a désigné Mme Ginette Saint-Cyr (Canada) aux fonctions de Rapporteur de la deuxième session ordinaire et de la session annuelle.

Méthodes de travail du Conseil d'administration (1996/1)

4. La Présidente du Conseil a soumis au Conseil plusieurs modifications des méthodes de travail; ces changements, élaborés par le Bureau du Conseil, avaient été adoptés par les Représentants des Etats Membres de l'Organisation des Nations Unies et de la FAO lors d'une réunion informelle tenue avant la deuxième session ordinaire du Conseil. Le Conseil est convenu d'appliquer dorénavant ces méthodes de travail et de les codifier s'il y a lieu à une date ultérieure.

Evaluations de projets d'intervention prolongée en faveur de réfugiés et de personnes déplacées (1996/2)

5. Mozambique 4164 (Elarg.4) - Aide alimentaire aux personnes déplacées victimes de pénuries alimentaires et de la guerre civile au Mozambique

Les débats ont porté principalement sur l'incidence des achats locaux de produits alimentaire et de services de transport sur les marchés locaux. Le Conseil a souligné qu'il faudrait identifier des institutions nationales qui seraient chargées de s'occuper d'atténuer les conséquences des catastrophes, des secours et du relèvement et qu'il était important de développer leur potentiel.

6. Bangladesh 5359 - Evaluation de l'aide du PAM aux réfugiés du Myanmar au Bangladesh et à leur réinstallation au Myanmar

Le Conseil a examiné l'état d'avancement et les modalités d'exécution du programme de rapatriement et il a été informé des mesures qu'a prises le PAM dans le cadre de son mandat pour inciter les réfugiés à rentrer chez eux. Le Conseil a été informé que, malgré certaines attitudes traditionalistes, des progrès sont notés dans la formation des femmes et dans leur participation aux activités des projets.



Programme des évaluations pour 1996-97 (1996/3)

7. Le Conseil a pris note du programme des évaluations, qui est ambitieux mais équilibré. Les débats ont mis en lumière la nécessité d'un dialogue continu entre le Secrétariat et le Conseil sur l'ordre de priorité des divers éléments du programme. Le Secrétariat a décrit les procédures d'organisation et de détermination de la composition des missions. Il a présenté la procédure développée au siège pour répercuter les conclusions des missions d'évaluation sur les divisions des politiques et les divisions opérationnelles. Le Conseil a proposé que des thèmes supplémentaires soient inclus dans le programme des évaluations, par exemple monétisation, nutrition, articles non alimentaires et problèmes d'environnement. Certains délégués ont offert une collaboration et des ressources pour les activités futures d'évaluation.
8. Le Conseil a également proposé d'aménager le programme de travail pour introduire des évaluations à l'échelon du système des Nations Unies, réalisées par le Bureau de l'évaluation du PAM en conjonction avec les services d'évaluation d'autres organismes pertinents des Nations Unies, notamment pour évaluer les opérations d'urgence complexes.

Schémas de stratégie de pays - Débat général (1996/4)

9. Trois schémas de stratégie de pays (SSP) ont été présentés au Conseil pour que celui-ci donne des directives en vue de faciliter l'élaboration des programmes de pays (PP). Certains intervenants ont déploré la qualité inégale des SSP. Le Conseil a proposé de modifier la structure des SSP de façon qu'ils contiennent des informations plus spécifiques sur les activités futures du PAM dans le pays bénéficiaire. Il a par ailleurs été indiqué que les SSP devraient analyser plus à fond la durabilité des acquis résultant de l'assistance du PAM. Le Conseil a souligné qu'il serait nécessaire de donner davantage d'informations sur l'engagement pris par le gouvernement bénéficiaire. Il a insisté sur la nécessité de coordonner la stratégie du PAM avec celle de ses partenaires.

Schéma de stratégie de pays - Mauritanie (1996/5)

10. Le Conseil a noté avec satisfaction que la stratégie du PAM en Mauritanie consisterait à viser les zones rurales les plus pauvres et les familles victimes de l'insécurité alimentaire. Il a demandé que le mécanisme de mise en oeuvre de cette stratégie soit clairement défini dans le programme de pays. Plus particulièrement, il conviendrait de prendre des mesures pour assurer que les activités communautaires vivres-contre-travail débouchent sur des réalisations durables, que les communautés elles-mêmes maîtrisent et gèrent, et qui permettent d'atténuer les conséquences des sécheresses.
11. Des membres ont souligné que le programme de pays devrait justifier de manière appropriée l'aide du PAM. Ils ont encouragé le gouvernement à décentraliser les processus décisionnels et à fournir un soutien technique adéquat, et les formations correspondantes, à la population bénéficiaire.



12. Le Conseil a pris note de l'appui apporté par le gouvernement à la stratégie proposée par le PAM. Il s'est félicité de la détermination du gouvernement à établir des systèmes de suivi et d'évaluation, et à partager le coût du transport terrestre des produits alimentaires.

Schéma de stratégie de pays - Mozambique (1996/6)

13. Le débat a fait valoir qu'il importait de collaborer avec d'autres organismes dans l'établissement du programme de pays. Le Secrétariat a été invité à veiller tout particulièrement aux divers aspects du renforcement des capacités des institutions nationales, et à assurer une forte maîtrise du programme par le gouvernement. En ce qui concerne l'orientation spécifique des activités du PAM dans les années à venir, il conviendra d'envisager ce qui suit: aider le pays à se doter d'une stratégie de sécurité alimentaire bien structurée; faire preuve de souplesse dans l'apport d'aide en espèces et/ou en produits alimentaires, en fonction des circonstances; assurer un équilibre régional approprié; et encourager les femmes des zones rurales à participer activement.
14. L'importance de la participation du PAM au programme de déminage, car les mines sont encore nombreuses dans des zones fortement peuplées du pays, a aussi été soulignée.

Schéma de stratégie de pays - Colombie (1996/7)

15. Le Conseil a pris note du rôle positif que joue l'assistance du PAM à l'appui des familles rurales vivant dans une misère extrême et il a jugé que la Colombie devrait continuer à recevoir un volume modeste d'assistance du PAM selon les orientations proposées dans le SSP.
16. Certains membres du Conseil ont demandé s'il était approprié de proposer un SSP pour la Colombie qui depuis 1996 n'entre plus dans la catégorie des pays à faible revenu et à déficit alimentaire (PFRDA); ils ont en outre rappelé que les ressources du PAM disponibles pour le développement sont maigres. Il a donc été indiqué au Secrétariat qu'étant donné la modicité des ressources prévues pour la période 1996-2000, il n'était pas nécessaire d'établir un programme de pays.

Programmes de pays (1996/8)

17. Le Conseil a formulé quelques observations liminaires concernant la teneur et la structure des programmes des pays. Il a invité le Secrétariat à poursuivre le dialogue engagé avec les membres du Conseil à ce sujet, y compris sur les informations spécifiques à présenter sous forme de tableau. Le Conseil a aussi indiqué qu'une plus grande clarté s'imposait quant à la flexibilité des transferts entre les projets d'un même programme.



Programme de pays - Pakistan (1996/9)

18. Le document a été discuté lors d'une réunion informelle car le Conseil jugeait qu'il n'avait pas eu suffisamment de temps pour lui accorder toute l'attention nécessaire en séance. La collaboration étroite qui s'est établie entre le Gouvernement du Pakistan et le PAM lors de la préparation du document a été relevée. Tout en reconnaissant que le principal atout du document résidait dans l'accent mis sur les groupes ciblés, le Conseil a estimé que les indicateurs de réalisation méritaient d'être approfondis.

Projets de développement soumis à l'approbation du Conseil d'administration - Introduction (1996/10)

19. Lors du débat général qui a précédé l'examen des propositions de projet, le Conseil a formulé des observations sur la teneur des documents de projet et sur les mesures à prendre pour assurer la durabilité des projets d'alimentation scolaire; il a également fait remarquer qu'il devait être informé des disponibilités de ressources avant l'examen des propositions de projet.

Projet de développement soumis à l'approbation du Conseil d'administration - Cap-Vert 2394 (Elarg.5) (1996/11)

20. Lors de l'approbation du projet, le Conseil a spécialement recommandé que le gouvernement finance une part croissante des coûts du projet afin de prendre progressivement en charge les activités du projet, que le système de suivi et d'évaluation soit renforcé, et que d'autres partenaires participent à la programmation en vue d'améliorer la qualité du système éducatif.

Projet de développement soumis à l'approbation du Conseil d'administration - Niger 2445 (Elarg.4) (1996/12)

21. Lors de l'approbation du projet, le Conseil a spécialement recommandé d'élaborer des objectifs chiffrés, d'acheter des produits alimentaires localement et dans la sous-région, et de prendre des mesures visant à accroître la scolarisation des filles. Il est d'avis que le gouvernement et le PAM devraient élaborer conjointement un programme souple de transfert graduel de la responsabilité des activités du projet aux autorités nationales.

Projet de développement soumis à l'approbation du Conseil d'administration - Chine 5652 (1996/13)

22. Lors de l'approbation du projet, le Conseil a constaté sa viabilité technique et s'est félicité du fait qu'il avait fait l'objet d'une programmation conjointe avec le FIDA et qu'il s'intégrait bien dans la stratégie de développement du gouvernement.



**Projet de développement soumis à l'approbation du
Conseil d'administration - Viet Nam 5322 (1996/14)**

23. Lors de l'approbation du projet, le Conseil a noté que, conformément au plan de désengagement convenu, il s'agissait de la dernière proposition de projet d'aide du PAM au Viet Nam.

**Projet de développement soumis à l'approbation du
Conseil d'administration - Cuba 5686 (1996/15)**

24. Lors de l'approbation du projet, le Conseil a spécialement recommandé d'établir un système solide et indépendant de suivi, et de faire participer pleinement les communautés paysannes aux activités du projet. Quelques membres ont exprimé des doutes sur certains aspects techniques du projet, sans toutefois souhaiter s'opposer au consensus favorable à son approbation. Le Conseil a souscrit à la proposition du Secrétariat visant à "assimiler" Cuba à un PFRDA.

**Augmentations budgétaires pour des projets déjà approuvés
soumises à l'approbation du Conseil d'administration - Soudan 531
(Elarg.2) (1996/16)**

25. Lors de l'approbation de l'augmentation budgétaire, le Conseil s'est félicité de l'accent mis sur l'atténuation des disparités entre les sexes. Le Secrétariat a affirmé au Conseil que la question de la monétisation des produits alimentaires serait réexaminée lors de la prochaine mission d'examen préalable.

**Augmentations budgétaires pour des projets déjà approuvés
soumises à l'approbation du Conseil d'administration - Haïti 4111
(1996/17)**

26. Lors de l'approbation de l'augmentation budgétaire, le Conseil a recommandé au PAM d'intensifier sa collaboration avec les autres donateurs afin d'améliorer le suivi du projet. Compte tenu des difficultés rencontrées dans le passé, il s'est déclaré préoccupé par la question de la monétisation du blé.

**Augmentations budgétaires pour des projets déjà approuvés
soumises à l'approbation du Conseil d'administration - Maroc 2288
(Elarg.4) (1996/18)**

27. Le Conseil a pris acte du report de l'examen de cette augmentation budgétaire qui aura lieu à une date ultérieure, lorsque les résultats de vérification des comptes du projet seront disponibles.



Projets approuvés par le Directeur exécutif - Sénégal 5655 (1996/19)

28. Le Conseil a constaté avec satisfaction que ce projet pilote avait été élaboré et exécuté conjointement avec la Banque mondiale.

Augmentations budgétaires approuvées par le Directeur exécutif entre le 1er juillet et le 31 décembre 1995 (1996/20)

29. Le Conseil a pris note des informations fournies dans le document.

Rapports sur l'état d'avancement de projets approuvés - Chine 3923, Colombie 2740 (Elarg.1), Guatemala 2581 (Elarg.1), Pérou 4512 (1966/21)

30. Le Conseil, ayant pris note du document du Secrétariat intitulé "Portefeuille des projets de développement du PAM - Rapport annuel d'avancement", a discuté les quatre rapports sur l'état d'avancement de projets approuvés, présentés pour information. Concernant le projet Chine 3923, des questions ont été soulevées sur les emprunts non réglés de denrées, sur certains aspects techniques du volet Foresterie et sur la participation des femmes. Quant au projet Colombie 2740 (Elarg.1), le Conseil a demandé un complément d'information sur la composante crédit et sur les mécanismes de monétisation des produits du PAM. Concernant les projets Guatemala 2581 (Elarg.1) et Pérou 4512, le Conseil a demandé que des mesures appropriées soient prises afin d'assurer la poursuite du projet après le retrait du PAM.

Pertes de produits après livraison aux pays bénéficiaires (1996/22)

31. Le Conseil a pris acte de l'ampleur de la tâche que requiert le suivi des expéditions d'aide alimentaire dans un grand nombre de pays. Il est d'avis que, si les pertes signalées sont faibles par rapport au volume total de produits acheminés, elles restent toutefois élevées en valeur absolue et requiert une vigilance assidue. Il a pris note avec satisfaction de l'initiative du PAM visant à formaliser les accords passés avec les gouvernements bénéficiaires et d'autres agents locaux concernant la gestion de l'aide alimentaire. Il a souligné l'importance d'accélérer la mise en place d'un système de suivi des produits du PAM et s'est déclaré satisfait que son financement ait été confirmé.

Projets d'intervention prolongée en faveur de réfugiés et de personnes déplacées approuvés par le Directeur exécutif entre le 1er juillet et le 31 décembre 1995

32. le Conseil, ayant pris note des trois projets approuvés par le Directeur exécutif durant la période considérée, a demandé que les nouveaux projets approuvés après la fin de cette période soient mentionnés dans les exposés de présentation du Secrétariat.



Augmentations budgétaires pour des projets d'intervention prolongée en faveur de réfugiés et de personnes déplacées approuvées entre le 1er juillet et le 31 décembre 1995 par le Directeur exécutif en vertu des pouvoirs qui lui sont délégués (1996/24)

33. Le Conseil, ayant pris note des six augmentations budgétaires approuvées par le Directeur exécutif durant la période considérée, a demandé que les nouvelles augmentations approuvées après la fin de cette période soient mentionnées dans les exposés de présentation du Secrétariat.

Opérations d'urgence (1996/25)

34. Le Conseil, ayant pris note du bilan des activités de secours d'urgence en 1995, a apprécié l'approche stratégique des situations d'urgence adoptée par le Programme, ainsi que l'accent mis à la fois sur les activités entreprises visant à se préparer aux crises et à atténuer leurs effets. Il a souligné l'importance des activités entreprises dans des domaines tels que l'analyse et la cartographie de la vulnérabilité, la mise en place anticipée de stocks de vivres et de matériel, l'approche régionale, les questions sexesociales et la protection de l'environnement. Il a également fait remarquer que l'insuffisance des contributions fournies d'avance empêchait le PAM d'intervenir efficacement dans toutes les situations d'urgence et qu'il fallait accroître les contributions non liées versées au titre de la RAIU et du CII. Il a préconisé que des missions de programmation conjointes soient organisées avec des donateurs bilatéraux, d'autres organismes des Nations Unies et des ONG.

Questions diverses - Configuration de la Salle du Conseil d'administration pour la session annuelle (1996/26)

35. Le Conseil s'est déclaré satisfait des améliorations apportées à la Salle du Conseil d'administration et a signalé qu'il préférerait conserver la disposition autour d'une table ronde tant pour les sessions ordinaires que pour les sessions annuelles.

Questions diverses - Sommet mondial de l'alimentation (1996/27)

36. Le Conseil s'est déclaré satisfait de la contribution du Secrétariat aux préparatifs du Sommet mondial de l'alimentation et l'a encouragé à participer au suivi de ce Sommet.

Questions diverses - Document d'information sur le projet Kenya 2502 (Elarg.3) (1996/28)

37. Le Conseil a examiné la réponse du Gouvernement kényen concernant le prélèvement de droits de douane et d'une taxe ad valorem sur l'aide alimentaire fournie pour distribution directe. Il a proposé que le Bureau du PAM à Nairobi et les représentants des principaux donateurs d'aide alimentaire au Kenya poursuivent leurs négociations avec le gouvernement afin de convenir des conditions propices à une mise en oeuvre rapide du projet.

